



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2023

N°2023-11-02

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) : Mme LECLOUX Aurélie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line,

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie SENDRA

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04
Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
16/11/2023

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de reconduire les subventions pour l'année 2023 de la façon suivante :

- ADMR	257, 00 €
- Comité des Fêtes	803, 00 €
- Sapeurs Pompiers St Germain Laval	120, 00 €
- Sapeurs Pompiers de Boën	45, 00 €
- Anciens Combattants d'Algérie	62, 00 €
- Société Amicale Boules	62, 00 €
- Sou des Ecoles	170, 00 €
- Gymnastique Volontaire	62, 00 €
- Tennis Club	0, 00 €
- Club Amitiés et Loisirs	62, 00 €
- ESAT Le Colombier-La Blégnière	98, 00 €
- Club des Jeunes	62, 00 €
- USEP de Boën	50, 00 €

Soit un total de : **1 853, 00 €**

Ont signé au registre tous les membres présents.

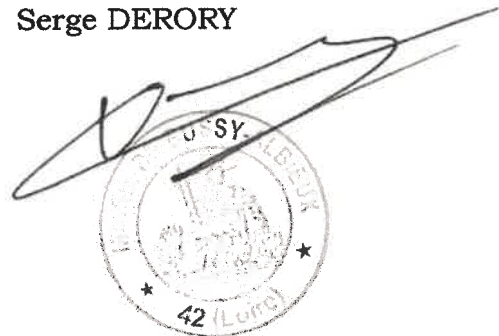
Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 21 Novembre 2023

Le Secrétaire de Séance



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....2.8.NOV.2023..... numériquement